

La Célèbre Lettre Pastorale du Cardinal Mercier.

Suite de la page 363

l'exige;" ils exprimaient, à leur façon, le caractère religieux de leur patriotisme.

Qui ne sent que le patriotisme est "sacré" et qu'une atteinte à la dignité nationale est une sorte de profanation sacrilège?

Un officier d'Etat-Major me demandait naguère si le soldat qui tombe au service d'une cause juste, — et la nôtre l'est à l'évidence, — est un martyr.

Dans l'acceptation rigoureuse et théologique du mot, non, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt, les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux.

Mais si vous me demandez ce que je pense du salut éternel d'un brave, qui donne consciemment sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie, et venger la justice violée, je n'hésite pas à répondre, que sans aucun doute le Christ couronne la vaillance militaire, et que la mort, chrétiennement acceptée, assure au soldat le salut de son âme.

"Nous n'avons pas, dit Notre-Seigneur, de meilleur moyen de pratiquer la charité que de donner notre vie pour ceux que nous aimons." **Majorum hac dilectionem nemo habet, un animam suam ponat quis pro amicis suis.**

Le soldat qui meurt pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de la patrie, accomplit cette forme supérieure de la charité.

Il n'aura pas toujours, je le veux, soumis à une analyse minutieuse la valeur morale de son sacrifice, mais est-il nécessaire de croire que Dieu demande au brave entraîné au feu du combat, les précisions méthodiques du moraliste ou du théologien?

Nous admirons l'héroïsme du soldat : se pourrait-il que Dieu ne l'accueille pas avec amour?

Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De toutes nos douleurs, la vôtre est, peut-être, la plus digne de nos respects. Il me semble vous voir en deuil, mais debout, à côté de la Vierge des douleurs, au pied de la Croix. Laissez-nous vous offrir nos félicitations en même temps que nos condoléances. Tous nos héros ne figurent pas à l'ordre du jour de l'armée, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle qui ceint le front des élus.

Car telle est la vertu d'un acte de charité parfaite, qu'à lui seul il efface une vie entière de péché. D'un coupable, sur l'heure, il fait un saint.

Ce doit nous être à tous une consolation chrétienne que de le penser; ceux qui, non seulement parmi les nôtres, mais dans n'importe quelle armée belligérante, obéissent, de bonne foi, à la discipline de leurs chefs, pour servir une cause qu'ils croient juste, peuvent bénéficier de la vertu morale de leur sacrifice. Et combien n'y en a-t-il pas, parmi ces jeunes gens de vingt ans, qui n'auraient pas eu, peut-être, le courage de bien vivre, et dans l'entraînement patriotique, se sentent le courage de bien mourir?

N'est-il pas vrai, mes Frères, que Dieu a l'art suprême de mêler la miséricorde et la sagesse à la justice, et ne devez-vous pas reconnaître, que si la guerre est pour notre vie terrestre un fléau, dont

nous mesurerions difficilement la force de destruction et l'étendue, elle est aussi pour les âmes un agent de purification, un facteur d'expiation, un levier qui les aide à graver les hauteurs du patriotisme et du désintéressement chrétien?

Nous pouvons le dire sans orgueil, mes Frères, notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations.

Il s'est bien rencontré, je le sais, en Italie et en Hollande, notamment, des personnages habiles qui ont dit: Pourquoi exposer la Belgique à cette perte immense de richesses et d'hommes? N'eût-il pas suffi de protester verbalement contre l'agression ennemie ou de tirer, au besoin, un coup de canon à la frontière?

Mais tous les hommes de cœur seront avec nous contre les inventeurs de ces calculs mesquins.

L'utilitarisme n'est, ni pour les individus, ni pour les collectivités, la norme du civisme chrétien.

L'article 7 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839, par le Roi Léopold, au nom de la Belgique, d'une part; par l'empereur d'Autriche, le Roi de Prusse, la Reine d'Angleterre, le Roi de Russie, l'Empereur de France, d'autre part; énonce que "la Belgique formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre, et qu'elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les Etats."

De leur côté, les co-signataires du traité "promettent, pour eux et pour leurs successeurs, sous la foi du serment, d'accomplir et d'observer le dit traité en tous ses points et articles, sans y contrevenir, ni permettre qu'il y soit contrevenu."

La Belgique était engagée d'honneur à défendre son indépendance: elle a tenu parole.

Les autres Puissances s'étaient engagées à respecter et à protéger la neutralité Belge: l'Allemagne a violé son serment, l'Angleterre y est fidèle; voilà les faits. Les droits de la conscience sont souverains; il eût été indigne de nous, de nous retrancher derrière un simulacre de résistance.

Nous ne regrettons pas notre premier élan, nous en sommes fiers. Ecrivait, à une heure tragique, une page solennelle de notre histoire, nous l'avons voulu sincère et glorieuse.

Et nous saurons, tant qu'il le faudra, faire preuve d'endurance.

L'humble peuple nous donne l'exemple. Les citoyens de toutes les classes sociales ont prodigé leurs fils à la patrie; mais lui, surtout, souffre des privations, du froid, peut-être de la faim. Or, si je juge de ses sentiments en général, par ce qu'il m'a été donné de constater dans les quartiers populaires de Malines, et dans les communes les plus affligées de mon diocèse, le peuple a de l'énergie dans sa souffrance. Il attend la revanche, il n'appelle point l'abdication.

L'éprouve est, dans les mains de la toute-puissance divine, une arme à deux tranchants.

Si vous vous révoltez contre elle, elle vous blessera à mort. Si vous courbez la tête et l'acceptez, elle vous sanctifiera.

Dieu nous éprouve, dit l'Apôtre saint Jacques, mais ce n'est jamais Lui qui nous incite au mal. Tout ce qui vient de Lui est bon; tout ce qui descend du ciel vers nous est, dans le dessin de